

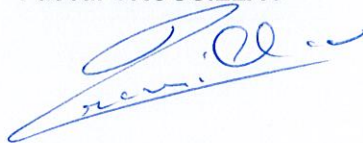
<p>Département de l'Aude</p> <p>Arrondissement de Narbonne</p> <p>Délibération n° <u>D2025-10-30-42</u></p> <p>Conseillers municipaux en exercice : 14</p> <p>Convocation en date du 24 octobre 2025</p>	<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ</p> <p>Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRÉRISSE <u>Conseil Municipal du 30 octobre 2025</u></p> <p>Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier DE VOLONTAT, Maire.</p> <p>Présents : de VOLONTAT Xavier, BONNERY Patrick, BENSEN Christian, FABRE Éric, CROS Francette, RAMONE Jean-Luc, CROUSILLAC Pascal, LABADIE Pierre, DAYER Christine, CHORTO Christiane,</p> <p>Absents : VIDAL Mathilde, POUS Joël</p> <p>Empêchés : CLAYRAC Georges, CASSIGNAC Fabien.</p> <p>Procurations : CLAYRAC Georges à FABRE Eric, CASSIGNAC Fabien à DAYER Christine.</p> <p>Secrétaire de séance : CROUSILLAC Pascal.</p>
--	--

<p>OBJET :</p>	<p>TRAVERSEE D'AGGLOMERATION MAITRISE D'ŒUVRE AVENANT N°1</p> <p>Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer pour autoriser la signature de l'avenant N°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification et la sécurisation de la traversée d'agglomération. L'enveloppe financière initialement affectée aux travaux, au stade de la notification du marché le 8 novembre 2024, s'élevait à 1 348 000 euros. Sur ce montant, s'appliquait le taux de rémunération de 7.692%. Les travaux de conception du projet, réalisés depuis, avec des concertations régulières des élus et autres acteurs locaux tels que le Département, l'Agence Technique Départementale ATD11 qui est AMO pour la commune, le Syaden et autres, ont amené à élargir le périmètre des tranches optionnelles du projet. Il en résulte une incidence financière sur le montant du marché public et le taux de rémunération de la maîtrise d'oeuvre, objet de l'avenant N°1.</p> <p>Le forfait définitif a été arrêté dès que le coût prévisionnel des travaux a été établi par le titulaire du marché sur la base de l'exécution des études d'avant-projet et sur lequel il s'engage. L'avenant N°1 acte donc que l'enveloppe financière affectée aux travaux est de 1 753 229.05 euros avec un taux de rémunération de 7.840%.</p> <p>Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer l'avenant N°1 au marché public de maîtrise d'œuvre pour la requalification et la sécurisation de la traversée d'agglomération de la RD613.</p> <p>LE CONSEIL MUNICIPAL <u>Ouï</u> l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré <u>Autorise</u> Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 au marché public de maîtrise d'œuvre pour la requalification et la sécurisation de la traversée d'agglomération de la RD613 et tout autre document nécessaire y ayant trait.</p> <p>Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0</p>
----------------	---

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,
Pascal CROUSILLAC

Le Maire,
Xavier de VOLONTAT




Envoyé en préfecture le 12/11/2025

Reçu en préfecture le 13/11/2025

Publié le

ID : 011-211103510-20251030-D2025_10_30_42-DE